

DEPARTEMENT  
DU CHER

SEANCE DU 27 avril 2023

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 13  
Présents : 07  
Votants : 11**Présents :** Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL.Date de la convocation :  
18 avril 2023**Excusés avec pouvoir :** Mme Caroline ARTHU pouvoir à Mme Cathy BATISTE, Katia DUSSAPIN pouvoir M. Jean-Michel CAREL, Christelle JOIE pouvoir à Mme Caroline LALEVÉE LESAGE, William TAILLANDIER pouvoir à Mme Marina DUPUYDate d'affichage :  
18 avril 2023**Excusés sans pouvoir :** M. Stéphane PETIT et M. Julien JOURDAINE.**Secrétaire de séance :** Mme Cathy BATISTE**DELIBERATION N° 2023-19****OBJET : Changement de prestataire pour la restauration scolaire.**

Madame le Maire fait part au conseil municipal que la société L'Ard de la Bouche Rit sis 18190 Vallenay ne peut plus nous livrer les repas pour le restaurant solaire de Vallenay à compter du 02 mai 2023.

Après consultation de plusieurs prestataires et au vu du délai très court, une seule structure est en capacité de nous livrer. Cette structure est l'entreprise adaptée Altea géré par l'association des pupilles de l'enseignement Public du Cher situé ZAC de l'Aujonnière 18100 Vierzon.

Ce prestataire propose des repas en liaison froide incluant des produits « fait maison », des produits issus de la production local et des repas à thème. Il assure la préparation, le conditionnement et la livraison des repas.

Le prix du repas proposé par Altea restauration est de 3.75 € HT soit 3.96 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Choisit comme prestataire l'entreprise adaptée Altea géré par l'association des pupilles de l'enseignement Public du Cher situé ZAC de l'Aujonnière 18100 Vierzon et :
- Accepte le prix du repas par enfant de 3.96 € TTC proposé par Altea.
- Autorise madame le Maire à signer la convention avec l'entreprise adaptée Altea
- Adopter le règlement du restaurant scolaire de la commune de Vallenay tel qu'annexé à la présente délibération qui entrera en vigueur à compter du 2 mai 2023

Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 27 avril 2023

Le secrétaire de séance  
Cathy BATISTE



Le Maire,  
Marina DUPUY

